

Le jeune conférencier entretient l'auditoire avec une grande facilité. Comme le lui disait M. l'abbé J.-N. Dupuis en appréciant son travail: le fonds et la forme ne prêtent guère à la critique.

M. Maltais a un talent oratoire qu'il ferait bien de cultiver.

En forme de préambule, il rappelle les causes qui assurent la survivance d'une race et les attaques dont les Canadiens français ont été l'objet depuis quelque temps; puis il fait une revue rapide de l'enseignement qui est donné dans nos écoles; il rappelle l'importance de l'anglais, de la sténographie, de la clavigraphie et des études techniques; mais le côté pratique ne doit pas faire oublier un but plus élevé: celui de l'éducation proprement dite, et parmi les diverses éducations, l'éducation patriotique qui s'impose aujourd'hui plus que jamais à cause des heures graves que nous vivons.

Le jeune professeur développe sa thèse avec méthode et clarté. En exemple, il rappelle ce qu'ont fait et ce que font les instituteurs allemands, américains, irlandais et français pour stimuler le patriotisme dans leur pays; il propose un programme patriotique, pour les différentes années du cours; il indique les ressources que contiennent l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la langue, puis il termine par une citation de M. l'abbé J.-N. Dupuis prise dans "A travers nos Classes", qui montre bien comment l'enseignement de la langue française peut cultiver l'amour de son pays.

Cette conférence moitié lue, moitié parée, est applaudie chaleureusement.

M. le Président adresse au jeune professeur de vives félicitations puis il se demande, et il demande avec le conférencier, si notre jeunesse est bien préparée aux luttes de l'avenir? si non, quels sont les moyens à prendre pour atteindre ce but. Il prie M. l'abbé de Lancerande, visiteur des écoles du district nord, de répondre à ces questions. M. l'abbé se refuse tout en remerciant; il est venu pour écouter, non pour parler.

Le Secrétaire, dans une improvisation rapide, rappelle la suprématie de l'éducation proprement dite sur l'instruction.

M. Lévesque fait quelques remarques sur ce qu'a dit le Secrétaire, enfin M. l'abbé J.-N. Dupuis est prié de résumer ce qui a été dit.

Le distingué visiteur des écoles de Montréal le fait avec sa grâce et sa facilité habituelles. Dans sa bouche, la langue chante; c'est une source qui coule abondante et qui module suivant la pente de la pensée. Comme je le disais au commencement, il félicite sincèrement le conférencier, puis, reprenant le sujet traité, il montre combien l'amour de la langue est intimement lié à l'amour de la patrie; il insiste donc fortement sur l'enseignement de la langue et du patriotisme.

L'ordre du jour suivant: "Est-il opportun de modifier la carte d'attestation"? soulève une intéressante discussion.

M. J.-D. Cartier qui ouvre le débat, le fait avec un brio et un esprit tout à fait irlandais, bien qu'il ait du sang français dans les veines comme le prouve son nom. Il ne veut pas de changement et donne ses raisons.

MM. Tourigny, Labarre, Le Rouzès, Mondoux, Langlois, Corbeil, Sénécal et Beauchemin, au contraire, désirent deux ou trois cartes, de couleur et de rédaction différentes; enfin la discussion est renvoyée à la séance de mai prochain.

MM. Eudore Gobeil propose, appuyé par M. Lévi Tremblay: "Que le Comité de régie soit chargé d'étudier la question avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres".—Adopté.

M. A. Ladouceur propose que le Comité de régie soit également chargé de réviser la constitution de l'Association, ce qui n'a pas été fait depuis 1878. Cette motion, appuyée par M. Corbeil, est adoptée. Afin de régulariser la procédure, M. J.-P. Labarre, appuyé par le Secrétaire, donne un avis de motion autorisant le Comité de régie à réviser la constitution de l'Association, quitte à soumettre son travail à l'approbation des membres de l'Association, à l'assemblée de mai prochain.

Les deux motions suivantes sont proposées par M. N.-Eudore Gobeil, puis adoptées unanimement.